

Date de dépôt : 20 septembre 2018

Pétition

Que la honte change de camp !

Mesdames et
Messieurs les députés,

La colère qui a éclaté au grand jour avec l'affaire Weinstein et les mouvements sur Twitter via les Hashtags de combat « #Balance Ton Porc » et « #MeToo » doit aujourd'hui se traduire en engagements et actes concrets en Suisse et à Genève.

Des témoignages, des plaintes pour harcèlement sexuel, agression ou viol, que ce soit au travail, à l'école et sur les lieux de formation, dans les lieux publics, dans les Parlements, ont éclaté au grand jour sur les réseaux sociaux, dans les journaux. Les médias ont fait leur travail en relayant la parole des femmes, c'est aujourd'hui aux autorités politiques de faire le leur.

Par-delà les déclarations d'intention et les signes d'indignation, il faut aussi des **moyens**. Et parce que nous craignons que l'attention se détourne de ces réalités alarmantes, nous invitons la population à soutenir cette pétition.

Ensemble, demandons des **engagements concrets** de la part des autorités politiques genevoises :

Nous demandons au Grand Conseil d'engager des actions sur les axes suivants :

1. Dans le monde professionnel

Formation obligatoire aux questions des violences sexuelles liées au sexe, à l'identité de genre et à l'orientation sexuelle pour les professionnel-e-s de la Police, de la Magistrature, des milieux médicaux, sociaux et éducatifs.

Obligation faite aux entreprises d'élaborer un **règlement** en matière de prévention et de traitement du harcèlement sexuel au travail, validé par l'inspection du travail.

2. Dans le domaine scolaire

Augmentation des heures d'éducation sexuelle du primaire au post-obligatoire, abordant le consentement et mettant en évidence les rapports sociaux de genre afin de prévenir et d'enrayer les violences sexuelles, liées au sexe, à l'identité de genre et à l'orientation sexuelles.

3. Dans le milieu associatif

Une **hausse des postes** et des subventions pour les associations directement engagées auprès de femmes, de personnes trans* et intersexes qui ont subi des violences.

4. Au niveau juridique

Une concertation lancée par l'Etat afin de proposer une **loi sur le sexisme** ainsi que des mesures pour **simplifier le dépôt de plaintes** pour violences sexuelles.

5. Au niveau sociétal

Un Observatoire indépendant des violences faites aux femmes afin de quantifier le phénomène et de mener des enquêtes qualitatives pour mieux comprendre et combattre ce phénomène.

6. Et, dans l'immédiat, la mise en place d'un **Groupe de travail** composé de représentant-e-s des associations concernées, des partis et des autorités afin de réfléchir à la mise en place d'une stratégie globale et cohérente ainsi que de mesures indispensables.

N.B. 1952 signatures
Association Viol-secours
p.a. Hélène Upjohn
Place des Charmilles 3
1203 Genève